

**DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 14 Avril 2022

**NOMBRE DE
DELEGUES**

En exercice : 34
Présents : 23
Votants : 29

D22.044

L'an deux mille vingt-deux,
le quatorze avril,
à 20 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : SAGNET-POUGET Valérie, VALENTIN Denis, LAFON Madeleine, FABRE Jean, BLANC Sébastien, ROCHEREAU-POUGET Bernadette, SANS Jean-Pierre, BONICEL Bernard, RODIER Yves, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, CONFORT René, PIGNOL Jean-Philippe, CABIROU Christian, SALENDRES Jean-Sébastien, CROUZET Colette, LAFOURCADE Noël, ROCHOUX Philippe, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude, SEGUIN Denis.
(23 présents)

Absents : RODRIGUES David (pouvoir donné à SAGNET-POUGET Valérie), CITERIN-NORMANDIN Sylvie (pouvoir donné à VALENTIN Denis), MALZAC Claude, VALENTIN Christine, POUEVIGNE Roger, POQUET Pascal, KLING Jacqueline (pouvoir donné à JURQUET Didier), BONICEL Pascale (pouvoir donné à SALENDRES Jean-Sébastien), FERNANDEZ Florence (pouvoir donné à ROCHOUX Philippe), JACQUES Jérôme (pouvoir donné à LAFOURCADE Noël), DE SOUSA Guy, CASTAN Emmanuel (remplacé par SANS Jean-Pierre), CAYREL Jean-Claude (remplacé par PIGNOL Jean-Philippe), absents excusés.
(6 pouvoirs)

Pour mémoire - Suppléants : SEGUIN Pierre-Henri, PIGNOL Jean-Philippe, CASTAN Grégory, DAUBAN Charles, SANS Jean-Pierre, PRANLONG Rémi, MEYRUEIX Franck, RUIZ Marc, RODIER Matthieu, DUPUY Michel.

M. Jean FABRE a été nommé secrétaire de séance.

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D22.044: RENOVATION PISCINE DE LA CANOURGUE – APPROBATION DU PROJET ET DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE DE LA REGION

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire les termes de la délibération D21.016 en date du 28/01/2021, approuvant le projet de rénovation de la piscine de LA CANOURGUE, ainsi que son chiffrage initial. Il rappelle également que dans le cadre de la délibération D21.015 en date du 28/01/21, et à la demande de la Commune de La Canourgue, la

Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN porte ce projet, sollicite les demandes de subventions et réalise l'emprunt nécessaire pour financer le reste à charge. Au cours du montage du dossier, il s'est avéré que la Région pouvait accorder des aides spécifiques, d'une part en ce qui concerne le volet « sport » de cette rénovation et d'autre part, pour le volet « solaire ». Aussi, Monsieur le Président propose que la CC ALCT présente deux dossiers distincts auprès de la Région Occitanie.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé de Monsieur le Président, et après avoir délibéré,

CONFIRME son approbation pour le portage du projet de rénovation de la piscine de La Canourgue par la CC ALCT, concernant le volet « SPORT »,

AUTORISE Monsieur Le Président ou M. le Vice-Président à solliciter les aides susceptibles d'être accordées (au taux maximum), auprès de la Région Occitanie, au titre du volet « SPORT », en vue de pouvoir mener à bien ce projet.

AUTORISE Monsieur Le Président ou M. le Vice-Président à lancer et signer le marché de maîtrise d'œuvre et le marché de travaux selon le Codes des Marchés Publics, sous réserve de l'obtention des financements demandés.

Monsieur le Président ou le Vice-Président est chargé de l'exécution de cette délibération.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 5 mai 2022,

Le Président,

Communauté de Communes
AUBRAC LOT CAUSSES TARN
16, Quartier de Trémoulis
48500 LA CANOURGUE

Jean-Claude SALEIL